

LUNDI 28 MARS 2016

# L'ECONOMISTE



LE PREMIER QUOTIDIEN ECONOMIQUE DU MAROC

## EDITORIAL

### Hochets de modernisme

LES «Smart cities», villes dites «intelligentes», sont à la mode. Le Maroc n'y échappera pas: pas moyen de faire la moindre rencontre, le moindre colloque sans prévoir une partie sur les «Smart cities».

Il n'y a certes pas de vraies définitions pour ce genre de projets, dont il n'existe que deux exemplaires dans le monde: Songdo en Corée du Sud et Masdar à Abou Dhabi. Les reportages sont séduisants, la réalité l'est beaucoup moins: ces projets ne sont organisés que pour un nombre de résidents inférieur à la population du cercle rural de Targuist, par exemple; ou encore pour la moitié des habitants de Ketama, seulement. Et cela coûte... 300 millions de dollars par habitant (3 milliards de DH par tête, soit plus que tout le budget du ministère de l'Agriculture pour une seule personne!).

La vraie économie cachée des Smart cities n'est pas de planter des arbres ou des transports à zéro carbone, mais de passer de fabuleux (et hasardeux) marchés avec les géants du net, genre Google, Intel, Cisco...

On ne surprendra personne en signalant que les politiciens adorent ce genre de projets, qui met en valeur leur «vision de l'avenir». Et qui leur permettra de passer outre leurs difficiles devoirs en matière d'urbanisation, autrement plus compliqués que ne l'est la vente des rêves.

Les politiciens marocains sont exactement comme leurs confrères partout dans le monde: agiter des hochets de modernisme pour éviter de traiter les vrais problèmes des gens. On a connu cela avec les ordinateurs à installer dans les écoles, comme s'il n'était plus possible d'apprendre à lire et compter sans un écran... sauf qu'il n'y a pas toujours de l'électricité dans les écoles. □

Nadia SALAH

# Emploi: Le nouveau contrat «Anapec»

- 24 mois maximum, sans possibilité de prorogation
- Pas de charges patronales, si 60% des stagiaires sont confirmés
- La mesure va coûter 500 millions de DH à l'Etat

Voir Analyse pages 4 à 7



## Déclaration de TVA Le protocole change

À compter du 1er juin prochain, le protocole de transmission des relevés de déduction de TVA change. Désormais, seuls les éléments saisis via le mode EFI (échange de formulaires informatisés) et EDI (échange de données informatisées) fe-

ront foi. La mesure permettra à l'administration fiscale de procéder plus facilement aux recoupements et de mieux apprécier la sincérité des déclarations. Bon nombre de contribuables devront investir dans une nouvelle solution informatique. □

Voir page 2

■ Samir: L'appel ne bloque pas le plan de continuation

■ Al Amana: Contrôle fiscal géant

Voir De Bonnes Sources

■ CFG Bank s'offre un siège à Rabat

Voir page 12

## COP22: La liste des prestataires se précise

Voir page 19



## Casablanca réhabilite sa coupole

Voir page 26